



COMITE DIRECTEUR

PROCES VERBAL N°4 DU 18 AVRIL 2024 MANDAT 2020-2024 - SAISON 2023 / 2024

SOUS LA PRESIDENCE de : M. PAULET Philippe

PRESENTS:

MME DAVESNE Madeleine

MM. CETOJEVIC Ludovic - HASS Jean- Philippe - POUJOL Philippe - PRIEUR Aurélien - RAYBAUDI Éric - SIMON Pierre et VIGREUX Rodolphe

VISIO : MM. COTTRET Hervé et PACHOLCZYK Jean-Marc.

EXCUSÉS : MM. AMRANE Karim - BUEB Anthony - CASTEL Frédéric - DUCHENE Didier et RAYBAUDI Thierry.

ASSISTENT : MM. BEAUCHET Emmanuel – BOUGÉ Cédric - DE NADAI Clément - JOURD'HEUIL Susy et LEFEBVRE Jean-Pierre.

EXCUSE : M. AZIL Fabien.

Le Président Philippe PAULET ouvre la séance à 18H45 en informant les membres du Comité Directeur des décès suivants survenus depuis la dernière réunion :

- La maman de M. Didier CATTIAUX, secrétaire du club de DROUPT ST BASLE et Arbitre de club ;
- Le papa de M. Didier LAMONTAGNE, dirigeant de VALLANT / LES GRES et membre des Commissions de Discipline et du Statut de l'Arbitrage ;
- La maman de M. J.P. HASS, membre du Comité Directeur, de la Commission des Compétitions et Président de la Commission nouvelles pratiques
- M. Vincent GUICHETEAU, ancien arbitre du District, observateur de la C.D.A. et Président de la Section Départementale de l'U.N.A.F.

Le Président représentait le District aux obsèques de ce dernier.

En son nom personnel et celui de l'ensemble des membres du Comité Directeur, il présente aux familles touchées par ces deuils ses plus sincères condoléances attristées.

Le Président poursuit en remerciant chaleureusement les salariés de leur présence pour cette deuxième réunion de l'année 2024, avec les excuses de Fabien AZIL, notre C.T.D. D.A.P.

INFORMER

Philippe PAULET communique ensuite diverses informations :

- L'opération « Mini Buts » de la F.F.F. / L.F.A. suit son cours.

Les livraisons commencent dans les clubs depuis fin mars et s'étaleront jusqu'à fin avril. La participation financière du District a été mise en compte récemment par la Direction Financière de la F.F.F.

- Le service juridique de la F.F.F. a apporté une réponse à une demande d'informations du District au sujet des dispositions complémentaires au Barème Disciplinaire. Le Comité Directeur décide de procéder à une modification du texte actuel applicable pour la saison prochaine 2024 / 2025.

- Les démissions de MM. BRAY de son poste de Président du ROMILLY CHAMPAGNE F.C. en date du 14/03/2024 et DURUPT, de Mme CHARLES de leur poste respectif de Président et Trésorière du R.C.S. CHAPELLE en date du 08/04/2024.

- La barre des 10 000 licencié(e)s au sein du District a été atteinte le 29/03. Nous sommes même à ce jour 10 079. Une vidéo est en cours de tournage par la Cellule Communication pour mettre en avant cette belle performance qui n'existerait pas sans l'investissement des bénévoles des clubs en premier lieu puis de ceux du District ensuite. **Félicitations à tous !**

- Le devis de la commande Ekinsport de la section sportive collège de Bar sur aube a enfin été reçu en bonne et due forme (matériel de foot). Il a été validé par le District et la livraison à la section devrait intervenir prochainement.

- Susy JOURD'HEUIL, en tant que permanente de l'instance, Rodolphe VIGREUX et Philippe PAULET pour le Comité Directeur ont assisté à la projection du film « Marinette » dans le cadre de la Journée Internationale des Droits des Femmes au cinéma Eden de Romilly sur seine. Un temps d'échange avec la salle a suivi et a permis de mettre en lumière cette thématique.

- Le dossier FREECOM a été transmis à un avocat pour dénonciation du contrat pour non-respect des termes de celui-ci par le partenaire. Le Président et Cédric BOUGÉ ont rencontré deux autres fournisseurs susceptibles de prendre la succession du service téléphonique pour la prochaine mandature.

- Un retour est fait sur l'organisation des deux dernières manifestations à l'attention des bénévoles : Le Week end des Bénévoles qui a eu lieu les 16 et 17 mars à Clairefontaine et la Journée des Bénévoles les 23 et 24 mars à Lyon.

Cédric BOUGÉ a géré l'organisation de ces deux opérations fédérales en lien avec la Commission Régionale Bénévolat et Distinctions de la L.G.E.F.

Les participants ont unanimement apprécié ces deux journées qui ont été l'occasion de mettre en lumière les bénévoles de nos clubs et qui leur laissent des souvenirs inoubliables.

Un point est fait sur les retours de la L.G.E.F des propositions de médailles de Ligue qui ont été envoyés depuis le dernier Comité Directeur.

Enfin, il reste à communiquer à la L.G.E.F. le nom d'un jeune bénévole et d'une proposition de médaille d'argent F.F.F. pour le 1^{er} mai au plus tard.

- L'information est communiquée aux membres du Comité Directeur sur la régularisation d'un titre de paiement revenu impayé faute de provision suffisante au bénéfice du D.A.F. concernant un club dont l'équipe première est en D1.

Le Comité Directeur en profite pour rappeler aux clubs que pour accéder à la division supérieure ils doivent être à jour de leurs droits en regard des statuts financiers du District et de la Ligue.

- le District participera à travers Fabien AZIL aux manifestations : Journée olympique du 21 juin, « Tournée des Jeux » du 22 juin, passage de la Flamme du 13 juillet en lien avec le Conseil départemental et le C.D.O.S.A.

Les projets ANS 2024 sont évoqués et parmi les 4 travaillés par notre C.T.D. D.A.P., le Comité Directeur valide les trois qui sont retenus pour demande de financement.

- Enfin, le Président P. PAULET fait un retour sur les Assemblées Générales auxquelles il a participé : LG.E.F. le 30/03 et C.D.O.S.A. le 15/04.

ORGANISER

1/ POINT FINANCIER

Hervé COTTRET en charge du suivi du recouvrement des clubs fait le point sur la situation financière de ceux-ci.

Pour information, l'arrêté comptable a été effectué par le Pôle Administratif le 15 avril (avec un paiement pour le 25 avril), date à laquelle « la dette » s'élevait à près de 50 000€. Une relance sera faite le 26 avril avec une demande de régularisation au 10 mai.

Le Comité Directeur décide que dès que cette date sera dépassée, un courrier d'information de mise en place des sanctions sportives prévues dans les textes sera envoyé aux clubs qui n'auraient toujours pas régularisés leur situation.

Le Comité Directeur fixe à 200€ le montant de la dette à partir du duquel les clubs seront destinataires de ce courrier.

2/ COMMISSIONS

A) *Technique*

Emmanuel BEAUCHET revient sur les rencontres des sélections U13 / U14 contre la Haute Marne les 10 et 11 avril dernier au complexe Benjamin NIVET.

Il souligne la belle mise en valeur de ces oppositions sur le Facebook du D.A.F.

Il poursuit en présentant le rassemblement U15 féminin qui aura lieu à Bar sur aube le 27 avril prochain. Des équipements ont été commandés pour faire honneur à cette toute jeune sélection et comme ils viennent tout juste d'être livrés par le fournisseur, ils sont présentés par le C.T.R. aux membres du Comité Directeur à l'occasion de la réunion de ce soir. La couverture com' est assurée par Rodolphe VIGREUX et Clément DE NADAI.

Le Président Philippe PAULET demande à Emmanuel BEAUCHET d'envoyer l'Ordre du Jour du rassemblement à tous les membres du Comité Directeur et invite ceux qui le peuvent à aller encourager les jeunes aubois.

B) Nouvelles Pratiques

Jean-Philippe HASS nous présente le Powerpoint du projet du futur championnat Futsal seniors que la Commission souhaite mettre en place.

Un courriel sera envoyé très prochainement aux clubs susceptibles d'être intéressés afin qu'ils se manifestent pour pouvoir organiser une réunion de mise en place courant juin.

En amont, courant mai, une réunion de préparation avec les acteurs du District qui prendront part au championnat Futsal sera organisée (Technique, Compétitions, Arbitrage, Discipline ,...)

Il conclut son propos en informant le Comité Directeur que le District ne pourra malheureusement pas être représenté à la réunion décentralisée L.F.A. – L.G.E.F. – Référénts Nouvelles Pratiques des Districts. En effet, celle-ci est programmée le mardi 7 mai au siège de la L.G.E.F. et ce choix de date juste après les vacances scolaires et juste avant un pont férié ne permet pas aux bénévoles concernés de se rendre disponibles. Quant à notre C.T.D. D.A.P., il est déjà pris sur une action organisée le même jour par la L.G.E.F. à Reims.

Il sera demandé à la L.F.A. de bien vouloir nous transmettre les documents de synthèse de la réunion.

C) Discipline

Le Président de la Commission, Hervé COTTRET, en visio ce soir, nous fait part des modifications apportées ou qui devront être apportées dans la composition de la commission. En effet, M. Matthieu COLLIN a fait l'objet d'une adoption par mail par les membres du Comité Directeur début mars et a intégré depuis la Commission tandis que M. Jean-Baptiste RICHARD est quant à lui régulièrement absent aux réunions sans donner ni excuse, ni nouvelle. De ce fait, Hervé COTTRET propose en application de l'Article 18 du R.I. du D.A.F. de radier des effectifs de la Commission M. RICHARD. La proposition est validée par le Comité Directeur et Hervé COTTRET en informera l'intéressé.

D) Arbitrage

Frédéric CASTEL est excusé et par conséquent les points à l'Ordre du Jour ne sont pas abordés mais feront l'objet de remontées ultérieures si nécessaire.

Il est simplement évoqué la qualité médiocre de certains écrits d'arbitres (que l'on ne peut même pas qualifier de rapports).

Il est également évoqué l'augmentation du nombre de rapports non reçus dans les délais réglementaires (48H après la rencontre). Cela oblige le Pôle administratif à prendre le téléphone pour réclamer les rapports afin que les Commissions aient les éléments pour statuer.

Le Comité Directeur décide qu'à partir de la saison prochaine, dès lors qu'un appel téléphonique sera nécessaire pour obtenir un rapport disciplinaire, une amende sera attribuée à l'officiel concerné.

Il est demandé à la C.D.A. de faire un nouveau rappel et d'insister notamment lors du rassemblement de début de saison ou des F.I.A. pour les stagiaires sur l'importance des devoirs administratifs.

E) Compétitions

Le Président Aurélien PRIEUR prend la parole pour faire un point sur l'avancée des compétitions.

S'il fallait faire une synthèse, la situation est plutôt correcte dans les coupes, beaucoup moins dans les championnats.

Les conditions météorologiques de ces dernières semaines (et surtout leur durée dans le temps) ont en effet occasionné beaucoup de reports qui vont rendre la gestion du calendrier de fin de saison certainement compliquée.

Le Président Aurélien PRIEUR note toutefois la recrudescence d'abus dans les fermetures des terrains avec des arrêtés sans date de réouverture, pour des durées extraordinairement longues, des terrains fermés puis rouverts puis refermés sans explication, ...

Devant cet état de fait, et dans le but de garantir une pratique du football la plus régulière et équitable possible entre tous les clubs du département, la Commission des Compétitions est en pleine réflexion pour réactiver la cellule de visite des terrains.

Elle est également en réflexion sur l'opportunité de rencontrer des représentants de l'Association des maires de France pour avancer ensemble sur la question de l'utilisation des terrains départementaux (y compris les synthétiques financés pour partie par le Conseil Départemental).

La Commission des Compétitions a reçu les deux clubs retenus pour organiser les finales de coupes jeunes le 25 mai et seniors les 8 et 9 juin. Les représentants de Bar sur aube et Bar sur seine se sont vu expliquer les attentes de la Commission en matière d'organisation.

Un prochain rendez-vous est programmé sur site le 6 mai prochain avec la présence de Rodolphe VIGREUX et Aurélien PRIEUR.

Les devis pour les équipements des finalistes sont en cours de validation et les commandes seront passées très prochainement.

F) Féminines / Féminisation

Les rassemblements se poursuivent chaque mois.

A date, le District compte dans ses effectifs 707 licenciées.

Il existe une bonne entente entre les clubs pour les aménagements de calendrier.

G) Jeunes

Eric RAYBAUDI revient sur un groupe de travail de la L.G.E.F. auquel il a participé. L'atelier auquel il était rattaché avait pour thématique : la problématique des tournois.

Il poursuit en effectuant un retour sur la Finale Départementale du Festival U13 Pitch. Celle-ci s'est remarquablement bien déroulée avec une météo de la partie. Eric RAYBAUDI souligne la qualité de la couverture par la cellule communication de l'événement.

L'ESTAC s'est brillamment qualifiée chez les garçons comme chez les filles pour la Finale Régionale. Une seule ombre au tableau : un problème comportemental d'un arbitre que la C.D.A. va traiter.

Concernant la J.N.D., l'organisation suit son cours normalement et se met en place avec le F.C. NOGENTAIS et les représentants du Château de la Motte Tilly.

Le Président Eric RAYBAUDI termine son propos en faisant part de son effarement quant au nombre d'amendes en foot animation (absence de feuilles de plateaux,...).

H) Terrain

Le Comité Directeur prend connaissance par Susy JOURD'HEUIL du rattrapage du retard effectué dans les renouvellements de classification de terrains et adresse toutes ses félicitations à Didier GUILLIER et James WITTIG pour la quantité de travail effectuée avec Susy JOURD'HEUIL.

Il est toutefois utile de rappeler aux officiels (délégués, arbitres, ...) de faire remonter à travers leur rapport leur constat sur les défauts relatifs aux infrastructures (absence d'eau, propreté ou encombrement des vestiaires,...)

De même, Susy JOURD'HEUIL relève que cette saison plusieurs municipalités n'ont pas honoré leur rendez-vous avec la Commission. Cela fera partie des échanges à prévoir avec l'A.M.F.

3/ ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

La date retenue par le Comité Directeur pour l'Assemblée Générale électorale du District est le jeudi 27 juin 2024 à 19H00 à l'amphithéâtre YSCHOOLS de TROYES.

Les locaux sont réservés avec les prestataires imposés (vigil, agent sécurité incendie,..), la société Oopn est réservée pour la gestion de l'émargement et des votes électroniques et l'étude GUILLEMINOT retenue pour la réception des candidatures.

Les différents documents (appel à candidature, déclaration de liste, ...) seront mis en ligne prochainement.

TOUR DE TABLE

Le Président Philippe PAULET reprend la parole pour procéder au tour de table et questions diverses.

Eric RAYBAUDI revient sur deux points règlementaires :

- le changement d'intitulé de la procédure hivernale qui n'est plus d'actualité et qu'il conviendrait de renommer.

Le Comité Directeur acte le principe et opte pour l'appellation « Procédure Terrain impraticable ».

- le championnat jeunes à 11 à intégrer dans les modifications apportées aux Statuts du District.

L'Ordre du Jour étant terminé, le Président Philippe PAULET lève la séance à 21H30.

Pour le Comité Directeur,

**Le Président,
*Philippe PAULET***

**Le Secrétaire Général,
*Rodolphe VIGREUX***